



MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

Demande de Certificat d'autorisation de démolition de bâtiment

Documents requis avec une demande de certificat d'autorisation de démolition de bâtiment

- Remplir le formulaire de demande en blanc fournie par la Municipalité.
- La localisation du bâtiment à être démoli.
- Photographies de l'immeuble.
- Une description des conditions dans lesquelles la démolition se fera.
- La date à laquelle on projette d'entreprendre la démolition et les délais requis pour cette démolition.
- Une description de la méthode qui sera employée pour favoriser la reprise de la végétation, si l'emplacement ne fait l'objet d'aucun projet d'aménagement ou de construction.
- Une preuve d'un certificat d'assurance de l'entrepreneur.
- Le nom de l'entrepreneur qui procède à la démolition.
- Le nom et la localisation du site d'enfouissement ou du dépôt de matériaux secs prévu pour le dépôt des rebuts de démolition.
- Signer la demande et acquitter les frais de la demande (non-remboursable).

Demande de certificat d'autorisation de démolition de bâtiment

Municipalité de La Minerve

Demande de permis #	
Coût du permis : 25,00 \$	Date de la demande :

Identification du propriétaire	
Nom :	Tél. résidence :
Adresse :	Tél. bureau :
Code postal :	
Adresse de la propriété :	

Bâtiments			
Dimension	Façade :	Droit :	Aires :
	Arrière :	Gauche :	Unité de mesure :
Type de bâtiment			
Motifs des travaux			

Moyens techniques utilisés

